

Sortie botanique – Notre-Dame des Anges, à Mimet (13) 12 mai 2025

Par l'intermédiaire d'Alain Jaffier (membre de notre association mais aussi responsable de l'ARPCV qui œuvre pour le reboisement de la Sainte-Victoire), nous avons obtenu l'autorisation de l'actuel propriétaire du Domaine de Notre-Dame des Anges, sur la commune de Mimet, pour réaliser cette sortie et dresser un inventaire botanique des lieux.

L'ancien monastère de Notre-Dame des Anges n'est aujourd'hui plus utilisé et appartient à un propriétaire privé. C'est sur ce site habité depuis le néolithique qu'un ermite s'installa dans une grotte en 1220 et contribua à la renommée du lieu. Des pèlerinages s'y sont succédé au fil des siècles, des Oratoriens s'y sont installés en 1640 et ont édifié sur l'emplacement de l'ermitage un vaste monastère. Il n'en subsiste aujourd'hui que l'hostellerie des femmes, d'une taille imposante, à côté des ruines et des arcades de celle des hommes.

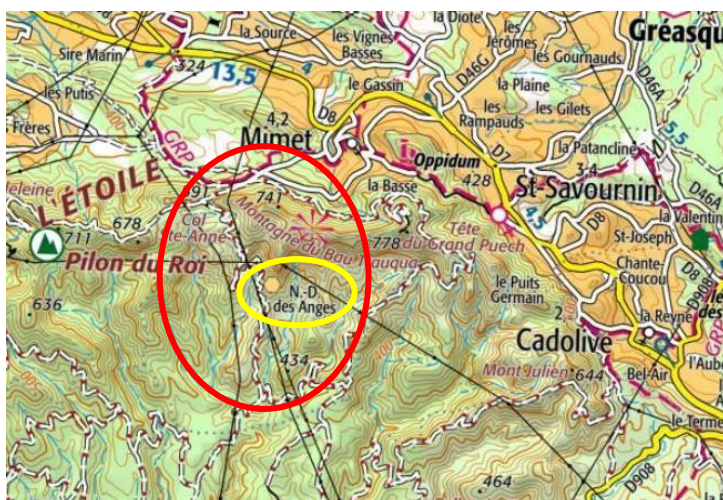


Le bâtiment principal



Une partie des ruines

Le site est implanté dans un décor exceptionnel, sur les hauteurs de la Chaîne de l'Étoile, dont le point culminant est le Grand Puech (779 m) situé lui aussi sur la commune de Mimet, presque à la verticale de l'Hostellerie.



En jaune : Notre-Dame des Anges

En rouge : l'ensemble du secteur prospecté

Ce massif est exclusivement calcaire et résulte des plissements pyrénéo-provençaux dus à la poussée de la plaque africaine.

Au Col Sainte-Anne, juste au-dessus de l'ancien monastère, on se trouve dans une zone où domine le calcaire dolomitique, qui a la particularité de donner un aspect ruiniforme au paysage.

On ne peut accéder à Notre-Dame des Anges que par une ancienne route reliant Mimet à Allauch, aujourd'hui fermée à la circulation mais que l'on peut emprunter avec l'autorisation du propriétaire.

C'est ce que nous avons fait et nous avons dû soulever la barrière située à l'extrémité du parking public du Col Sainte-Anne pour pouvoir aller directement à l'ancienne hostellerie.

Nous étions huit participants pour cette sortie botanique. Au cours de cette journée, notre prospection a concerné quatre stations : les alentours immédiats du monastère, le chemin partant du monastère et descendant dans le vallon en contrebas, un arrêt à mi-chemin sur la route entre le monastère et le Col Saint-Anne et enfin le Col Sainte-Anne lui-même. Au total, sur l'ensemble des stations, nous avons relevé 175 espèces, ce qui est assez conséquent. On retrouvera les relevés complets (par stations, par ordre alphabétique et par familles) séparément sur notre site internet.

Les alentours immédiats du monastère de Notre-Dame des Anges

L'espace où l'on peut garer les voitures est bordé par une paroi verticale. On y remarque quelques espèces saxicoles, comme les petites fougères classiques (*Asplenium ruta-muraria*, *Asplenium ceterach*, *Asplenium trichomanes*), le Phagnalon repoussant (*Phagnalon sordidum*), l'Orpin à feuilles épaisses (*Sedum dasyphyllum*), la Campanule à petites fleurs (*Campanula erinus*), l'Aethionème des rochers (*Aethionema saxatile*), mais aussi la Matthiôle fruticuleuse (*Matthiola fruticulosa*) dont on reparlera en détail plus loin, dans la troisième station.

Asplenium ruta-muraria
Rue des murailles



Au pied de la paroi et jusqu'au chemin d'accès, on note la présence du Muflier à larges feuilles (*Antirrhinum latifolium*), aux belles fleurs jaune pâle, du Centranthe chausse-trappe (*Centranthus calcitrapae*), du Buplèvre ligneux (*Bupleurum fruticosum*), de la Pariétaire de Judée (*Parietaria judaica*) ou encore de la Molène de mai (*Verbascum boerhavii*).



Les différents espaces autour des bâtiments.



Antirrhinum latifolium
Muflier à larges feuilles



Verbascum boerhavii
Molène de mai



Centranthus calcitrapae
Centranthe chausse-trappe

De part et d'autre de ce chemin d'accès aux bâtiments, ainsi que sur l'ensemble du site, y compris dans les ruines, on retrouve les espèces méditerranéennes fréquentes dans les garrigues : le Centranthe rouge (*Centranthus ruber*), la Coronille à tige de jonc (*Coronilla juncea*), le Ciste cotonneux (*Cistus albidus*), le Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*), l'Immortelle (*Helichrysum stoechas*), le Thym (*Thymus vulgaris*), l'Euphorbe characias (*Euphorbia characias*), l'Euphorbe dentée (*Euphorbia serrata*), le Crépis à feuilles de pissenlit (*Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*), la Lobulaire maritime (*Lobularia maritima*), l'Osyris blanc ou Rouvet (*Osyris alba*), le Muscari à toupet (*Muscari comosum*), le Plantain toujours vert (*Plantago sempervirens*), l'Orpin de Nice (*Sedum sediforme*), le Silène d'Italie (*Silene italica*), le Coris de Montpellier (*Coris monspeliensis*), le Géranium pourpre (*Geranium purpureum*), le Trèfle étoilé (*Trifolium stellatum*), la Petite Orobanche (*Orobanche minor*), l'Urosperme de Daléchamp (*Urospermum dalechampii*), la Molène sinuée (*Verbascum sinuatum*), encore en rosettes, le Genêt d'Espagne ou Spartier (*Spartium junceum*), le Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*) ainsi que les espèces ligneuses typiques de ce milieu : le Chêne kermès (*Quercus coccifera*), le Chêne vert (*Quercus ilex*) et le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*), que l'on retrouvera en nombre important en contrebas, dans la deuxième station.

On peut remarquer aussi deux espèces poussant essentiellement sur les crêtes ou à proximité : la fine et élégante Stipe d'Offner (*Stipa offneri*) et la Germandrée dorée (*Teucrium aureum*) qui n'est pas encore en fleur.



Coris monspeliensis
Coris de Montpellier



Stipa offneri
Stipe d'Offner



Teucrium aureum
Germandrée dorée

Dans les espaces piétinés (zone d'accès au monastère, pelouses et friches autour des bâtiments), ces espèces méditerranéennes se mêlent à des plantes rudérales que l'on retrouve dans la plupart des milieux anthropisés dans notre région : l'Anthémis à pédoncules renflés (*Anthemis arvensis* subsp. *incrassata*), la Psoralée bitumineuse (*Bituminaria bituminosa*), la Centaurée rude (*Centaurea aspera* subsp. *aspera*), l'Érodium bec-de-grue (*Erodium cicutarium*), l'Érodium à feuilles de mauve (*Erodium malacoides*), l'Euphorbe des jardiniers (*Euphorbia peplus* var. *peplus*), le Géranium à feuilles rondes (*Geranium rotundifolium*), la Grande Mauve (*Malva sylvestris*), la Mercuriale annuelle (*Mercurialis annua* subsp. *annua*), dont on a observé les pieds mâles et les pieds femelles, le Coquelicot (*Papaver rhoeas*), le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), le Réséda jaune (*Reseda lutea*), la Sauge verveine (*Salvia verbenaca* subsp. *verbenaca*), la Morelle noire (*Solanum nigrum*), la Stellaire intermédiaire (*Stellaria media*), le Trèfle champêtre (*Trifolium campestre*), l'Urosperme faux-picris (*Urospermum picroides*), la Véronique de Perse (*Veronica persica*) et l'Ortie brûlante (*Urtica urens*).



Bituminaria bituminosa
Psoralée bitumineuse



Reseda lutea
Réséda jaune



Anthemis arvensis subsp. *incrassata*
Anthémis à pédoncules renflés



Urtica urens
Ortie brûlante

Il ne faut pas oublier les Poacées : l'Avoine barbue (*Avena barbata*), le Catapodium raide (*Catapodium rigidum*), le Pâturin vivipare (*Poa bulbosa* var. *vivipara*) et la Rostrarie à crêtes (*Rostraria cristata*).

Signalons encore la présence de Figuiers de Barbarie, plus exactement l'Oponce d'Engelmann (*Opuntia engelmannii*), aux raquettes munies de longues épines.

Enfin, sur l'esplanade caillouteuse, très sèche et compactée par les passages, située au début du chemin descendant que nous emprunterons par la suite, nous remarquons de petites espèces un peu particulières que nous observons en détail : la Sabline à feuilles de serpolet (*Arenaria serpyllifolia*), la Minuartie hybride (*Minuartia hybrida* subsp. *hybrida*), la Vaillantie des murailles (*Valantia muralis*) et deux espèces moins courantes : le Séséli à longues feuilles (*Seseli longifolium* subsp. *longifolium*) et la Fumeterre de Kralik (*Fumaria kralikii*).



Fumaria kralikii
Fumeterre de Kralik



Seseli longifolium subsp. *longifolium*
Séséli à longues feuilles



Sentier qui mène au vallon en contrebas, au sud-est de la bâtisse : paroi rocheuse, garrigue, avec quelques passages ombragés



Un vallon très coloré

Après la visite du site du monastère, à la fois botanique et culturelle, nous décidons de continuer notre prospection en contrebas. Nous empruntons un chemin qui descend dans le vallon. Sur notre gauche, nous avons une paroi rocheuse très irrégulière, devenant par instants un talus instable et rocailleux.

Au fil de la descente, la végétation devient plus fournie, avec quelques passages ombragés. Le jaune des fleurs de la Coronille à tige de jonc (*Coronilla juncea*) et le rose des fleurs du Ciste cotonneux (*Cistus albidus*) donnent à ce vallon un aspect très coloré, d'autant que le soleil est de la partie, avec un ciel bleu presque immaculé.



Coronilla juncea
Coronille à tige de jonc

On y retrouve les espèces ligneuses citées plus haut (voir inventaire) mais aussi de nombreux arbustes et arbrisseaux : le Pistachier lentisque (*Pistacia lentiscus*), le Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*), l'Arbousier (*Arbutus unedo*), le Genévrier cade (*Juniperus oxycedrus*), le Filaire à feuilles étroites (*Phillyrea angustifolia*), le Sumac des corroyeurs (*Rhus coriaria*), le Laurier-tin (*Viburnum tinus*), la Bruyère à fleurs nombreuses (*Erica multiflora*), le Romarin (*Salvia rosmarinus*, syn. *Rosmarinus officinalis*), la Globulaire buissonnante (*Globularia alypum*), ainsi que les lianes arbustives ou herbacées : le Chèvrefeuille des Baléares (*Lonicera implexa*), la Salsepareille (*Smilax aspera*), la Clématite brûlante (*Clematis flammula*), la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), le Gaillet gratteron (*Galium aparine* subsp. *aparine*) et l'Asperge sauvage (*Asparagus acutifolius*).



Le départ du sentier



L'hostellerie vue du vallon



Lonicera implexa
Chèvrefeuille des Baléares

Pour les herbacées, on retrouve bien sûr une bonne partie des espèces vues autour du monastère, mais les nouveautés sont nombreuses. On rencontre ainsi des espèces plus ou moins colorées, toutes fréquentes dans la région méditerranéenne, comme la Phalangère à fleurs de lis (*Anthericum liliago*), l'Aphyllanthe de Montpellier (*Aphyllantes monspeliensis*), l'Anthyllide à fleurs rouges (*Anthyllis vulneraria* subsp. *rubriflora*), l'Arabette à siliques planes (*Arabis planisiliqua*), la Lunetière (*Biscutella* cf. *lima*), la Laïche de Haller (*Carex halleriana*), le Calament acinos (*Clinopodium acinos*), aux petites fleurs bleues, la Petite coronille (*Coronilla minima* subsp. *minima*), la Vipérine commune (*Echium vulgare*), le Fumana à feuilles de bruyère (*Fumana ericifolia*), l'Hélianthème hérissé (*Helianthemum hirtum*), l'Hélianthème d'Italie (*Helianthemum italicum*), l'Hippocrépis cilié (*Hippocrepis ciliata*), le Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*), l'Inule des montagnes (*Inula montana*), très prisée des insectes, le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*), la Badasse (*Lotus dorycnium*), le Mouron rouge (*Lysimachia arvensis* subsp. *arvensis*), la Luzerne naine (*Medicago minima*), la Bugrane minuscule (*Ononis minutissima*), l'Ophrys brun (*Ophrys lupercalis*, du groupe *O. fusca*), l'Orobanche grêle (*Orobanche gracilis*), le Silène cure-oreille (*Silene otites*), le Laiteron délicat (*Sonchus tenerrimus*), la Stéhéline douteuse (*Staelina dubia*), la Germandrée tomenteuse (*Teucrium polium* subsp. *polium*), le Mélilot sillonné (*Trigonella sulcata*, syn. *Melilotus sulcatus*), ainsi que des plants non fleuris de l'Odontite jaune (*Odontites luteus*) et de la Germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*).



Anthyllis vulneraria subsp. *rubriflora*
Anthyllide à fleurs rouges



Aphyllantes monspeliensis
Aphyllante de Montpellier



Coronilla minima subsp. *minima*
Petite coronille



Helianthemum hirtum
Hélianthème hérissé



Helianthemum italicum
Hélianthème d'Italie



Inula montana
Inule des montagnes



Lotus dorycnium
Badasse



Ononis minutissima
Bugrane minuscule



Orobanche gracilis
Orobanche grêle



Silene otites
Silène cure-oreille



Trigonella sulcata (Syn. *Melilotus sulcatus*)
Mélilot sillonné

Nous avons la chance de voir réunies les trois espèces de lin de notre région : le Lin de Narbonne (*Linum narbonense*), aux grandes fleurs bleues, le Lin campanulé (*Linum campanulatum*), aux fleurs jaune vif, et le Lin blanc (*Linum suffruticosum* subsp. *appressum*).



Linum narbonense
Lin de Narbonne



Linum campanulatum
Lin campanulé, Lin jaune



Linum suffruticosum subsp. *appressum*
Lin blanc

Nous repérons aussi de petites annuelles : la Clypéole (*Clypeola jonthlasi*), l'Hornungie des rochers (*Hornungia petraea*) et l'Astéroline en étoile (*Lysimachia linum-stellatum*).

Au rayon des Poacées, nous notons l'inévitable Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*), très présent, le Brachypode à deux épis (*Brachypodium distachyon*), le Dactyle d'Espagne (*Dactylis glomerata* subsp. *hispanica*), l'Avoine faux-brome (*Helictochloa bromoides*) et l'Orge des rats (*Hordeum murinum*).

Les espèces les moins fréquentes ayant retenu particulièrement notre attention sont le rare et protégé Hélianthème à feuilles de lavande (*Helianthemum syriacum*), pas encore en fleur, l'Armérie faux-buplèvre (*Armeria arenaria* subsp. *bupleuroides*), tous deux très présents sur cette partie de la Chaîne de l'Étoile, et deux plants non fleuris de la rare Jasonie des rochers (*Chiliadenus glutinosus*), aux feuilles très collantes. Enfin, comme dans toutes les stations aujourd'hui, nous pouvons admirer la Matthiôle fruticuleuse (*Matthiola fruticulosa*, voir paragraphe suivant).



Brachypodium distachyon
Brachypode à deux épis



Chiliadenus glutinosus
Jasonie des rochers



Helianthemum syriacum
Hélianthème à feuilles de lavande

Arrêt sur la route au niveau du pylône, avec vue panoramique sur Marseille Replats calcaires dolomitiques, domaine de prédilection de *Matthiola fruticulosa*

Le matin, en descendant en voiture au monastère de Notre-Dame des Anges, nous avons repéré un endroit très intéressant où l'on pouvait stationner à proximité d'un grand pylône et admirer une superbe vue panoramique, à la fois sur Marseille et sur l'ancien monastère, isolé au milieu des collines.

Nous nous y sommes donc arrêtés au retour. Nous avons pris le temps d'admirer le paysage puis d'herboriser sur le bord de la route et sur la pente caillouteuse où s'accrochent les espèces aux formes buissonnantes, sur fond de roches verticales dont la forme est due à leur nature de calcaire dolomitique.



Des pentes très fleuries : la *Matthiole fruticuleuse* (rose) avec la *Coronille à tige de jonc* (jaune) et la *Badasse* (blanche).

La première chose que nous avons remarquée dès le matin, c'était la présence quasi continue, du Col Sainte-Anne au monastère, de la *Matthiole fruticuleuse* ou en buisson (*Matthiola fruticulosa*, syn. *Matthiola tristis*). C'est une étonnante Brassicacée à souche ligneuse et ramifiée, dont les fleurs forment de belles grappes. Les pétales sont d'un rose un peu violacé et leurs marges sont ondulées. Les feuilles étroites, ainsi que les tiges, sont soyeuses car recouvertes d'une pilosité dense. Elles sont d'un vert terne, un peu glauque ou grisâtre.



Matthiola fruticulosa (Syn. *Matthiola tristis*)
Matthiole fruticuleuse, Matthiole en buisson

Cette plante n'est pas fréquente. Elle n'est signalée en France que dans les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-de-Haute-Provence. Dans notre département, c'est sur les crêtes du Massif de l'Étoile, sur les communes de Simiane-Collongue et de Mimet, que se trouvent les populations les plus importantes car cette plante affectionne les replats calcaires dolomitiques. Ce sont ces populations que nous avons la chance d'admirer aujourd'hui et c'est la raison pour laquelle nous y consacrons un petit paragraphe. Tout le monde s'est bien sûr empressé de photographier ces belles fleurs sous toutes les coutures !

Dans cette station, nous revoyons bien sûr des espèces déjà notées en amont (voir inventaire), mais nous en relevons encore de nouvelles.

C'est le cas, pour les plus grandes espèces, de l'Amélanchier (*Amelanchier ovalis*), l'Argelas (*Ulex parviflorus*), l'Asphodèle-cerise (*Asphodelus cerasiferus*), la Lavande à feuilles étroites (*Lavandula angustifolia*) et la Scabieuse maritime (*Scabiosa atropurpurea* var. *maritima*), qui n'est pas encore en fleur.

Par ailleurs, on peut observer la Sabline agrégée (*Arenaria aggregata*), pas encore en fleur, l'Argyrolobe de Zanon (*Argyrolobium zanonii*), la Crupine vulgaire (*Crupina vulgaris*), la Cuscute du thym (*Cuscuta epithymum* subsp. *epithymum*), le Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*), la Pimprenelle (*Poterium sanguisorba*), l'Orpin à pétales dressés (*Sedum ochroleucum*), le Thésium divariqué (*Thesium humifusum* subsp. *divaricatum*) et le Brome de Madrid (*Anisantha madritensis*).



Crupina vulgaris
Crupine vulgaire



Amelanchier ovalis
Amélanchier



Argyrolobium zanonii
Argyrolobe de Zanon



Thesium humifusum subsp. *divaricatum*
Thésium divariqué

Le Col Sainte-Anne



Halte au Col Sainte-Anne. Sur la gauche, on constate l'aspect ruiniforme des roches calcaires dolomitiques.

La dernière station visitée lors de cette journée est le Col Sainte-Anne lui-même. Nous sommes sur la crête, au carrefour de plusieurs chemins.

Ici, les formes des roches dressées et disjointes sont très caractéristiques de la nature dolomitique du calcaire.

Nous remarquons la présence du Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), qui atteint ici la limite sud de son aire de répartition, et du Sorbier domestique ou Cormier (*Sorbus domestica*).



Sorbus domestica (Sorbier domestique, Cormier)

L'observation des rocailles alentours est particulièrement intéressante. On y découvre des espèces saxicoles peu courantes : la Sabline modeste (*Arenaria modesta*), en bouton, présente uniquement sur les reliefs de l'Est du département, et la Linaire à feuilles rougeâtres (*Chaenorhinum rubrifolium*), dont la face inférieure est rouge.

On y retrouve également la Campanule à petites fleurs (*Campanula erinus*), le Calament acinos (*Clinopodium acinos*) et l'Aethionème des rochers (*Aethionema saxatile*). S'y rajoutent d'autres petites espèces comme la Bugrane renversée (*Ononis reclinata*), la Minuartie à rostre (*Minuartia rostrata*), le Céraiste suffrutescent (*Cerastium arvense* subsp. *suffruticosum*), le Crépis de Suffren (*Crepis suffreniana*), le Réséda raiponce (*Reseda phyteuma*), l'Orpin blanc (*Sedum album*), le Silène nocturne (*Silene nocturna*) et la Centaurée paniculée (*Centaurea paniculata*).



Arenaria modesta
Sabline modeste



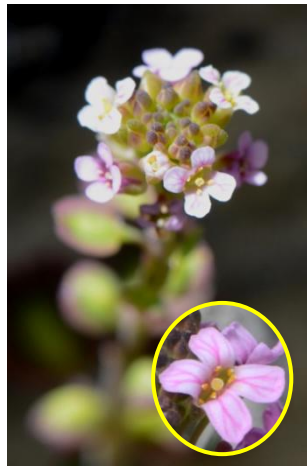
Chaenorhinum rubrifolium
Linaire à feuilles rougeâtres



Campanula erinus
Campanule à petites fleurs



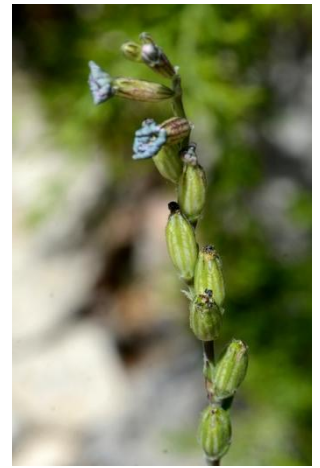
Clinopodium acinos
Calament acinos



Aethionema saxatile
Aethionème des rochers



Ononis reclinata
Bugrane renversée



Silene nocturna
Silène nocturne

Sur les bords du chemin, on note la présence de la Potentille velue (*Potentilla hirta*), de la Marrube commune (*Marrubium vulgare*), du Salsifis méridional (*Tragopogon porrifolius*), de l'Anthemis des teinturiers (*Cota tinctoria*), du Crepis fétide (*Crepis foetida*), de la Stipe plumeuse (*Stipa eriocalis*) aux « cheveux d'ange » paraissant argentés sous le soleil, ainsi que des plants non fleuris de la Laitue vivace (*Lactuca perennis*) et du Bouillon blanc (*Verbascum thapsus* subsp. *thapsus*).

On trouve également quelques espèces rudérales très courantes : la Bourse à pasteur (*Capsella bursa-pastoris*), le Chardon à capitules denses (*Carduus pycnocephalus*), l'Inule visqueuse (*Dittrichia viscosa*) et le Sénéçon commun (*Senecio vulgaris*).

Enfin, notons trois Poacées, nouvelles pour la journée : le Brome à deux étamines (*Anisantha diandra*), le Brome rouge (*Anisantha rubens*) et le Brome faux-orge (*Bromus hordeaceus*).



Potentilla hirta
Potentille velue



Marrubium vulgare
Marrube commune



Stipa eriocalis
Stipe plumeuse

En redescendant vers le parking public du Col Sainte-Anne, nous remarquons (confortablement assis dans les voitures !) que certaines espèces plutôt sciaphiles sont abondantes sur ce versant Nord. On peut citer rapidement l'Érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*), le Buplèvre ligneux (*Bupleurum fruticosum*), le Cytise à feuilles sessiles (*Cytisophyllum sessilifolium*), le Genêt d'Espagne (*Genista hispanica*) et l'Épervière de Jaubert (*Hieracium jaubertianum*).

En définitive, cette sortie a permis une prospection inédite et fructueuse dans les collines de la Chaîne de l'Étoile, sous un beau soleil, et a enchanté tous les participants.

Petite galerie des insectes et araignées du jour



Oedemera atrata
Oedemère noir (M)



Oedemera flavipes
Oedemère à pieds jaunes (F et M)



Cydnus aterrimus
Punaise de l'euphorbe



Phrissotrichum tubiferum



Synema globosum
Araignée Napoléon (F)

et un lichen peu courant !



Placolecis opaca

Texte et photos : Jean-Claude MÉRIC
Autres photos : Martine AÏTELLI et Alain BARGEAS